



Succession et donation

Par **rehad**, le **06/03/2023** à **15:18**

Bonjour.

j ai fait une donation importante de biens immobiliers a ma fille unique, et un mois après son mari me menace et ma fille ne me regarde plus et ils ne m'aident pas pour compléter ma retraite comme elle l'avait dit, et ne me laisse plus avoir accès à mes petits enfants , j'ai fait appel au médiateur, celui ci m'a rappelé pour me dire que ma fille lui avait dit que c'est moi qui renvoyait les enfants

Puis je faire une demande de révocation de cette donation ?

Merci de votre de votre conseil

REHAD